

^

SOLVECO-VG

DEGRAISSANT DEGRIPPANT EMULSIONNABLE

100% D'ORIGINE VÉGÉTALE AU RICIN

A USAGES PROFESSIONNELS



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

| | | | |
|--------------------------------|--------------|---------------------------------------|---------------|
| Aspect : | liquide vert | Odeur : | faible |
| Point éclair en vase clos : | >130 | IKB indice solvant norme ASTM D 1133: | 71 |
| Teneur en solvants aromatiques | 0 % (m/m) | Teneur en hydrocarbures : | 0 % (m/m) |
| Teneur en benzène / chlore | 0/0 ppm | Teneur en fluor / brome : | 0/0 ppm |
| Teneur en iode / soufre | 0/0 ppm | Point de congélation : | 1°C (+/- 1°C) |

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Spécifiquement développé pour remplacer les solvants hydrocarbures ou tout autre solvant d'origine pétrolière, tout en apportant un pouvoir solvant élevé, avec un IKB supérieur à 71 (Indice Kauri Butanol), suivant la Norme ASTM D 1133. Répond immédiatement aux attentes des responsables de production et de maintenance en termes de performance, d'absence de toxicité, d'étiquetage environnemental et de sécurité. N'émet aucune vapeur et est pratiquement inodore. Non entêtant et agréable à utiliser, cette préparation ne contient aucune substance répertoriée comme explosive, extrêmement inflammable, comburante, cancérigène, mutagène, toxique, toxique pour la reproduction ou sensibilisante.

Élimine rapidement tous types de goudrons y compris ceux provenant des résidus de combustion ainsi que les goudrons d'origine végétale, le goudron de Norvège ou du Canada, bitume de Judée....

Excellent substitut aux solvants pétroliers comme diluant des colles (adhésifs, enduits, mastics, résines ...).

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Possède un pouvoir solvant remarquable pour éliminer tous les dérivés pétroliers d'origine organique, tels que les huiles entières ou solubles pour la décontamination des copeaux, la déformation des métaux et les graisses ou fluides de lubrification. Convient pour le nettoyage de moteurs poids lourds, SAV auto ou moto et convient également pour le nettoyage de cales et moteurs de navires. S'utilise pur au pinceau ou chiffon, ou dilué dans de l'eau, peut s'appliquer sur toutes les surfaces, suivi d'un rinçage à l'eau, au jet ou avec un matériel à haute pression. Peut être dilué préalablement avec de l'eau douce ou salée jusqu'à 50%, permettant ainsi de réaliser des émulsions stables durant 1 à 2 heures en fonction de la température extérieure. Lorsque un rinçage mécanique est nécessaire, utiliser un matériel à haute pression.

Démarche éco-responsable

Réduire l'impact environnemental : absence de solvants hydrocarbures ou tout autre solvant d'origine pétrolière

Favoriser des cultures non vivrières : à base d'huile de ricin modifiée (présent à +80%)

Biodégradabilité : 100%* des substances contenues sont biodégradables (hors colorant : 99.999% arrondi à 100%)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Ricin augmente les revenus des agriculteurs locaux sans concurrencer les cultures vivrières. Le ricin est planté exclusivement dans des zones semi-arides où aucun produit alimentaire ne pourrait pousser. Le développement du ricin ne concurrence donc en aucun cas la culture de produits alimentaires. Il permet au contraire de favoriser le développement local de zones peu exploitées. Ces initiatives ont permis au contraire de promouvoir la culture du ricin dans de nouvelles régions tout en contribuant à augmenter les revenus des agriculteurs locaux.



Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.